


AMAP des Sablons W6010002860 115 rue du Bournoulet 60110 AMBLAINVILLE <a href="mailto:amapdessablons@gmail.com">amapdessablons@gmail.com</a> Référentes : Geneviève Nouvel et Marianne Le Hénaff <a href="mailto:marianne.lehenauff@laposte.net">marianne.lehenauff@laposte.net</a>		<b>Producteur partenaire</b> J-M Beaudoin 3 rue André Picard 60220 St Samson La Poterie
---	--	--

**PANIERS de PRODUITS LAITIERS**  
**Elaborés à partir de lait de Vache issu de l'agriculture biologique**  
**Saison du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 mars 2017**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ adhérent de l'AMAP des Sablons, à  
 jour de sa cotisation, souscris ce contrat pour la somme de : \_\_\_\_\_ euros

Dates	Panier	Lait entier 1.5l.	Yaourt 50cl	Fromage blanc	Petit frais	Bray	Bray lin	Sullybert	Fontenot	Lulu	Tomme 1/3
	<b>9.30 €</b>	<b>1.70 €</b>	<b>1.90 €</b>	<b>2.50 €</b>	<b>2.30 €</b>	<b>3.20 €</b>	<b>3.30 €</b>	<b>2.50 €</b>	<b>2.50 €</b>	<b>3.00 €</b>	<b>9.00 €</b>
13/10/16											
27/10/16											
10/10/16											
24/10/16											
08/12/16											
22/12/16											
12/01/17											
26/01/17											
09/02/17											
23/02/17											
09/03/17											
23/03/17											
<b>TOTAUX en euros</b>											

*Le panier se compose de tomme (environ 400 g) et d'un petit pot de crème (25 cl)  
 La tomme proposée sera de la tomme au cidre, au foin ou bi-goût à la discrétion du producteur  
 Le Lulu est un fromage frais aromatisé à l'ail et aux fines herbes*

*A la suite des problèmes rencontrés sur le lait du fromage blanc en juin 2016, JM Beaudoin ne récupère plus de bouteilles en matière plastique chez les particuliers. Les produits frais livrés sont fabriqués dans la semaine de distribution (la date de fabrication est sur l'étiquette du produit), sans autre transport que celui du jeudi pour la distribution à l'AMAP des Sablons. Les producteurs vous informent que les produits au lait cru sont sensibles et vous recommandent de faire bouillir le lait pour les personnes sensibles. Le lait frais cru entier provient de la traite du jeudi de distribution. Le CA de l'Amap des Sablons vous recommande d'apporter un contenant réfrigéré pour le transport de vos produits lactés.*

**SOMME TOTALE DUE TTC ..... Euros**

Modalités :

Mon panier me sera distribué les 2ème et 4ème jeudis du mois dans les conditions des engagements indiqués au verso du bulletin d'adhésion.

Engagement : Je règle mon contrat en 3 chèques maximum à l'ordre de Jean Marie Beaudoin

Nom de la banque	N° chèque	Montant	Date encaissement	Date de remise au producteur par l'association
				13 octobre 2016
				08 décembre 2016
				09 février 2017

***Ce contrat original signé par les trois parties sera conservé par l'association. Merci d'en faire une copie que vous conserverez.***

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2016

Nom et signature de l'abonné

Signature du producteur partenaire

Nom et signature du responsable distribution de l'AMAP Geneviève Nouvel et Marianne Le Hénaff